

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je sais que vous vous consacrerez au service du pays avec ardeur et résolution. Les problèmes qui se posent à vous diffèrent beaucoup, quant à leur nature et à leur gravité, de ceux que vous avez résolus dans le passé; je sais, toutefois, que vous surmonterez ceux de l'heure actuelle avec le même esprit de foi et de détermination qui a porté le Canada à un rang élevé parmi les nations.

Que Dieu vous donne la force d'appuyer, par vos efforts incessants, cette marche soutenue vers des jours meilleurs.

Sur motion de M. Bennett, ordonné,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération lundi prochain.

Sur motion de M. Bennett, un comité est nommé pour préparer et faire rapport avec toute la diligence possible la liste des membres qui devront composer les comités permanents de la Chambre, conformément à la règle 63, ledit comité devant se composer de MM. Rhodes, Dupré, Simpson (Algoma-Ouest), Stewart (Edmonton-Ouest) et Casgrain.

M. Bennett, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu comme suit par l'Orateur:—

BESSBOROUGH,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant le Très honorable Sir George H. Perley, ministre sans portefeuille; l'honorable D. M. Sutherland, ministre des Pensions et de la Santé nationale; l'honorable T. G. Murphy, ministre de l'Intérieur et surintendant général des Affaires des Indiens, et l'honorable M. Dupré, solliciteur général, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des communes".

HÔTEL DU PARLEMENT,

OTTAWA, 17 janvier 1935.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Rapport conjoint des bibliothécaires du Parlement, lequel est comme suit:—

A l'honorable Président de la Chambre des Communes.

Les Bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous présenter le rapport de la Bibliothèque pour l'année 1934.

Une impulsion nouvelle a été donnée à la préparation du Supplément au Catalogue de la Bibliothèque qui contient la liste des livres achetés, et reçus en dons, et ce Supplément paraîtra plus tôt que d'habitude.

Au cours de 1934, deux cent dix volumes de tous genres ont été déposés à la Bibliothèque du Parlement en vertu des dispositions de la Loi du droit d'auteur, ce qui est un notable accroissement sur les années précédentes.

Le premier Supplément au Dictionnaire d'Oxford nous est parvenu cette année. Le premier volume de cet important Dictionnaire a été publié en 1888, mais le dixième et dernier volume ne l'a été qu'en 1928. Par la longueur du Supplément qui contient plus de huit cents pages, on peut juger du nombre des mots nouveaux ajoutés au langage courant depuis 1888.